

Visioconférence - Projet éolien en mer Manche Normandie

Présentation du cycle d'ateliers environnementaux



Les règles du jeu



Dialogue et
écoute



Respect et
équilibre des
prises de parole

Cette réunion est enregistrée et fera l'objet d'un compte-rendu.

Les modalités d'échanges et de contributions : mode d'emploi

Durant la présentation, nous vous invitons à...



Couper votre micro pour permettre à tous une écoute de qualité



Déposer vos questions ou remarques via l'outil Converser



Demander de prendre la parole pour poser une question grâce à l'outil Lever la main

Les intervenants

Michel PRIEUR, Directeur de projet

Olivier COCHARD, Chef de projet concertation et autorisation

Franck LATRAUBE, Chef de projet environnement

Déroulé de la réunion

1. Présentation du projet



2. Présentation de l'autorisation à caractéristiques variables



3. Temps d'échanges



4. Présentation du cycle d'ateliers environnementaux



5. Temps d'échanges



PARTIE

1



Présentation du projet

Vos interlocuteurs sur le projet



Souvent à Cherbourg

Michel Prieur

Directeur de projet



Basé à Cherbourg

Olivier Cochard

Chef de projet
concertation & autorisation



Basée à Cherbourg

Maëlllys Patronas

Chargée de projet
concertation



Franck Latraube

Chef de projet
environnement



Laurent Smagge

Responsable des
relations industrielles



Charlotte Le Goff

Chargée de projet
sécurité maritime



Matthieu Gavalda

Chef de projet
pêche et usages

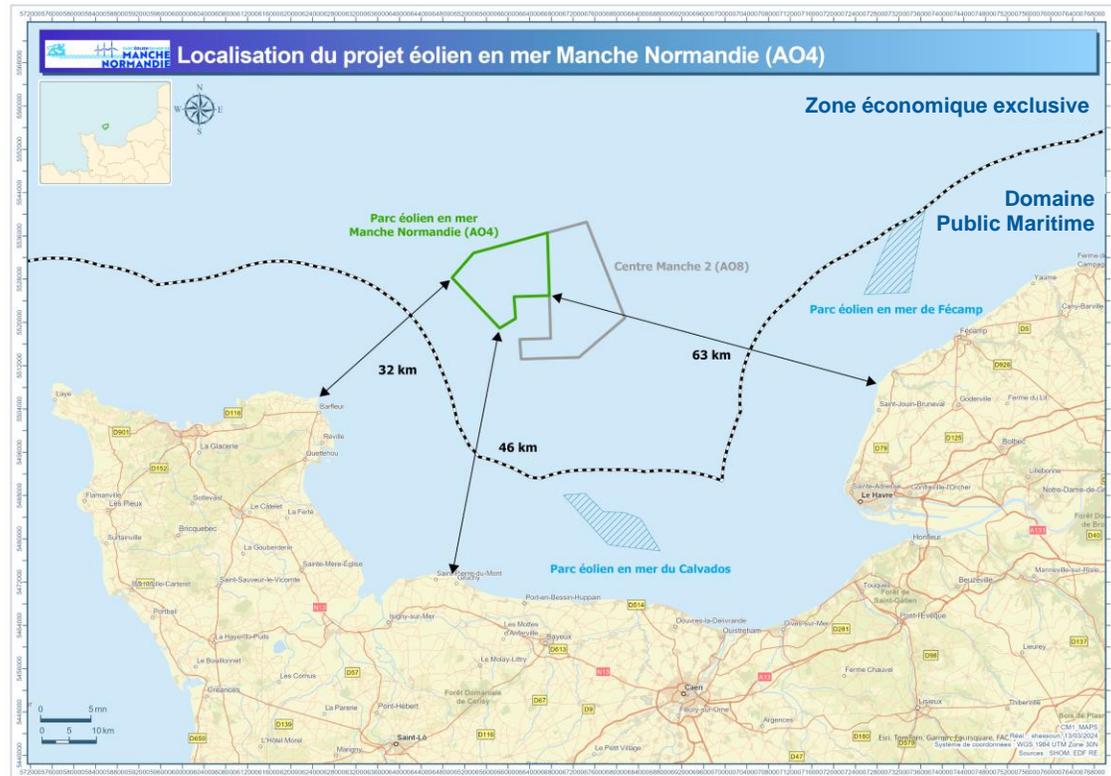


Fanny Domenach

Juriste d'affaires

L'essentiel du projet

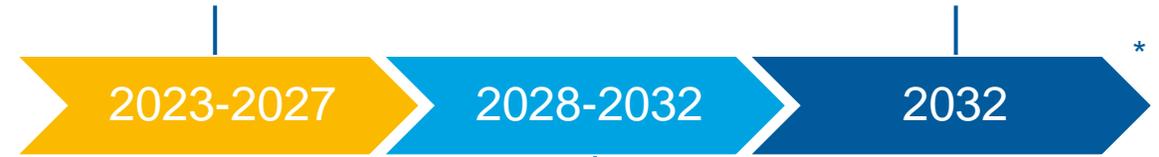
Eoliennes en Mer Manche Normandie a remporté l'appel d'offres n°4 de l'Etat en mars 2023



EMMN, Eoliennes en Mer Manche Normandie, est un consortium composé d'EDF Renouvelables et Maple Power.



Développement, instruction et autorisation



Exploitation pour plus de 30 ans

Construction du parc

* Dates liées à l'obtention de l'Autorisation



1,05 GW
de capacité
(1050 MW)



47 éoliennes
maximum



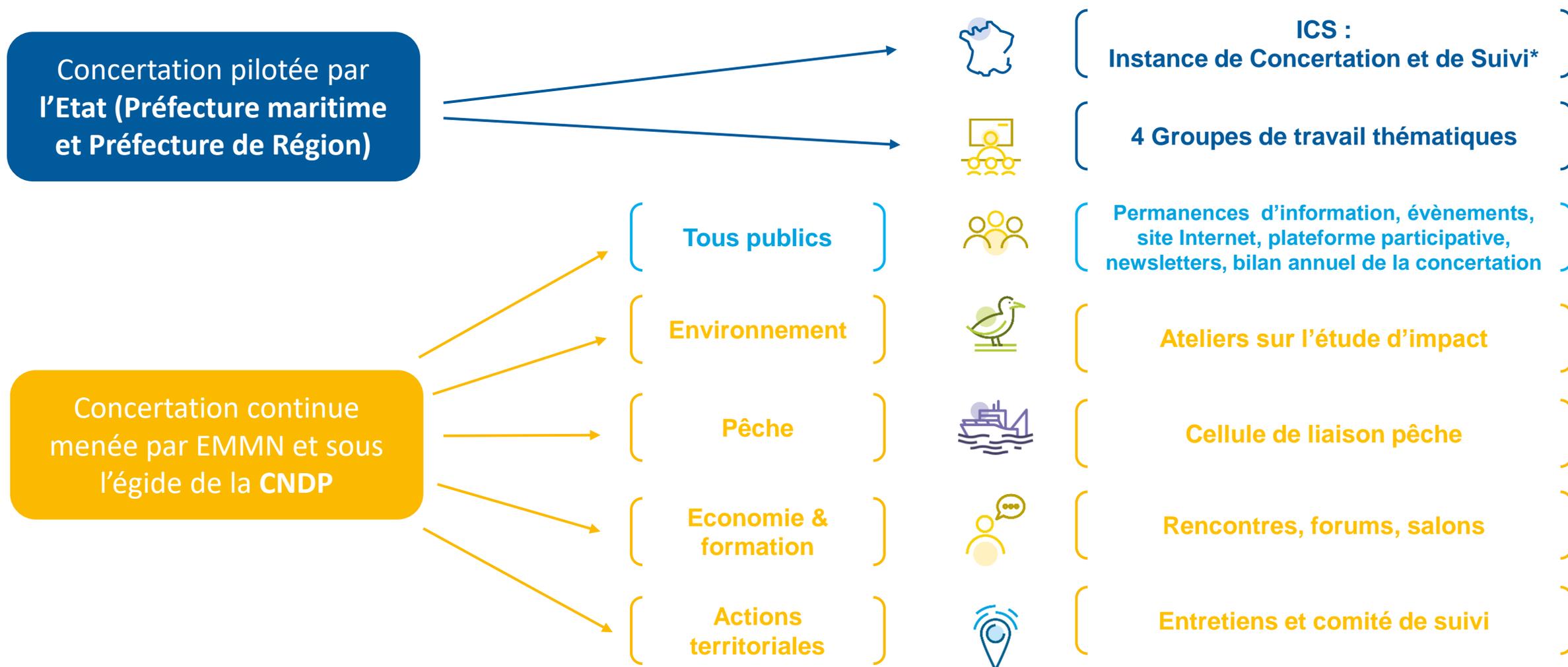
A plus de 32km
des côtes
normandes



1,5 million
d'habitants



Dispositifs de concertation



*la 2ème ICS pourrait également constituer un « comité de projet », au sens de la loi APER 2023

Calendrier prévisionnel de la concertation

2^{ème} trimestre 2024 > 3^{ème} trimestre 2024 > 4^{ème} trimestre 2024 > 1^{er} trimestre 2025

• 1^{ère} ICS



GT thématiques

• 2^{ème} ICS



Ouverture de la plateforme participative



Espace documentaire, recueil des contributions et des questions en ligne, réponses d'EMMN

Participation événements



24/04 :

permanence
St-Vaast-la-
Hougue



14/05 :

permanence
Gatteville-le-
Phare



Permanence
en ligne



24/04 : Point
info-visio
environnement



29/05 : Atelier
état initial



25/06 : Atelier
enjeux
et impacts



Atelier mesures ERC & suivis



Réunion de restitution



1^{ère} réunion Comité de suivi



2^{ème} réunion Comité de suivi



1^{ère} réunion Cellule
Liaison Pêche



PARC ÉOLIEN EN MER
MANCHE
NORMANDIE

PARTIE

2



L'autorisation à caractéristiques variables

Processus d'autorisation spécifique

L'Autorisation à caractéristiques variables, de quoi s'agit-il ?

- Autorisation permettant de retenir différentes caractéristiques pour le projet, comme la taille des éoliennes ou leur nombre, afin de bénéficier des technologies les plus performantes préalablement à la construction
- Deux types de caractéristiques variables :
 - **Continues** : valeurs se situant dans un intervalle (ou une « fourchette »), par exemple le nombre d'éoliennes, la hauteur en bout de pale, la longueur des pales, le linéaire de câbles, etc.
 - **Discrètes** : différentes options, par exemple le type de fondation, la technique d'installation des fondations, etc.

Le 1^{er} parc éolien en mer situé en Zone Economique Exclusive (ZEE) :

- Autorisation unique
- Participation du public par voie électronique (PPVE) en phase d'instruction



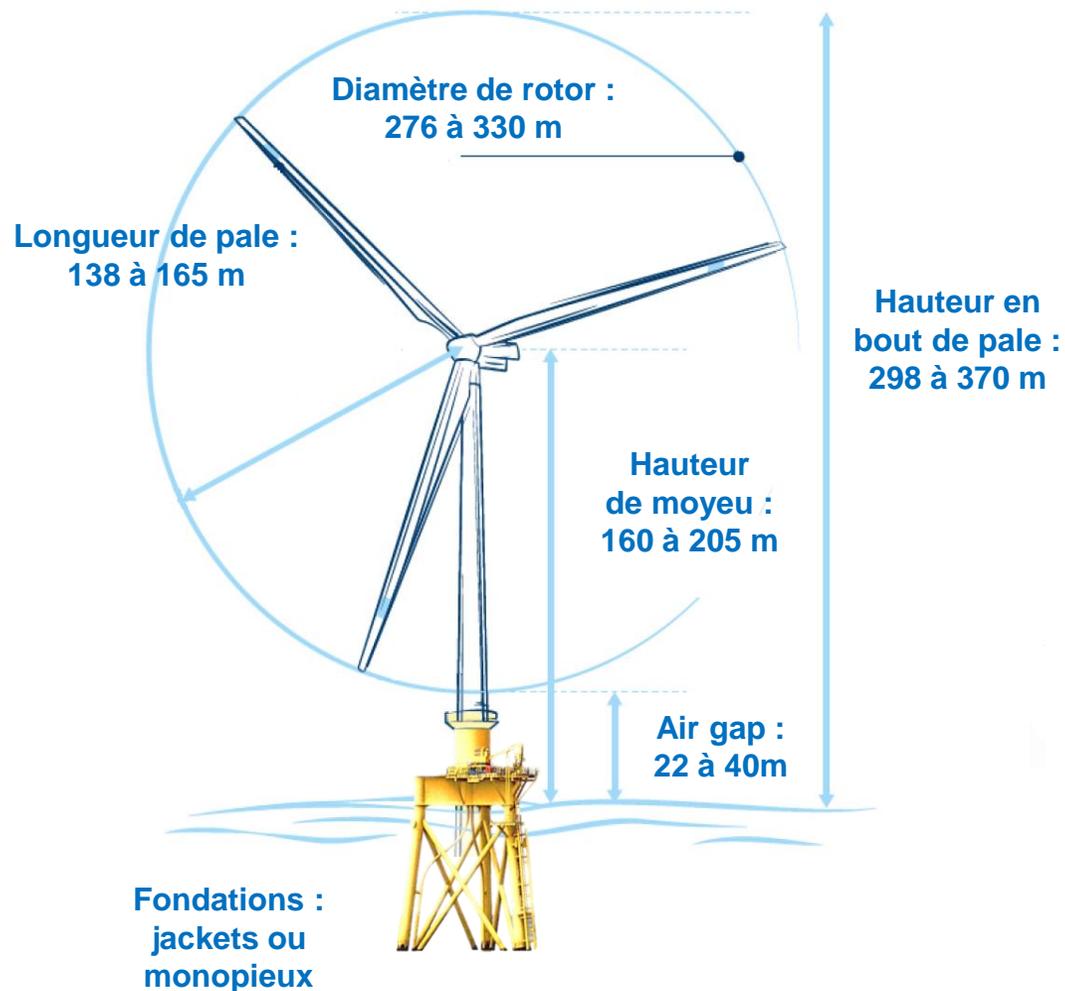
Principales caractéristiques du projet



Parc NNG EDF Renewables UK



Fondations jacket
(stockage et transport)



Nombre d'éoliennes :
de 37 à 47 au maximum



Puissance unitaire :
de 21,3 à 28 MW



Puissance totale :
de 1000 à 1050 MW

Méthodologie de l'étude d'impact environnemental



- **Décrire l'état initial** de l'environnement sur l'ensemble des compartiments environnementaux (milieux physique, naturel, paysager et humain), sur la base des **études engagées par l'Etat durant 2 ans**.



- **Présenter le projet** et ses **caractéristiques variables**, ainsi que les modalités de construction, d'exploitation et de démantèlement.



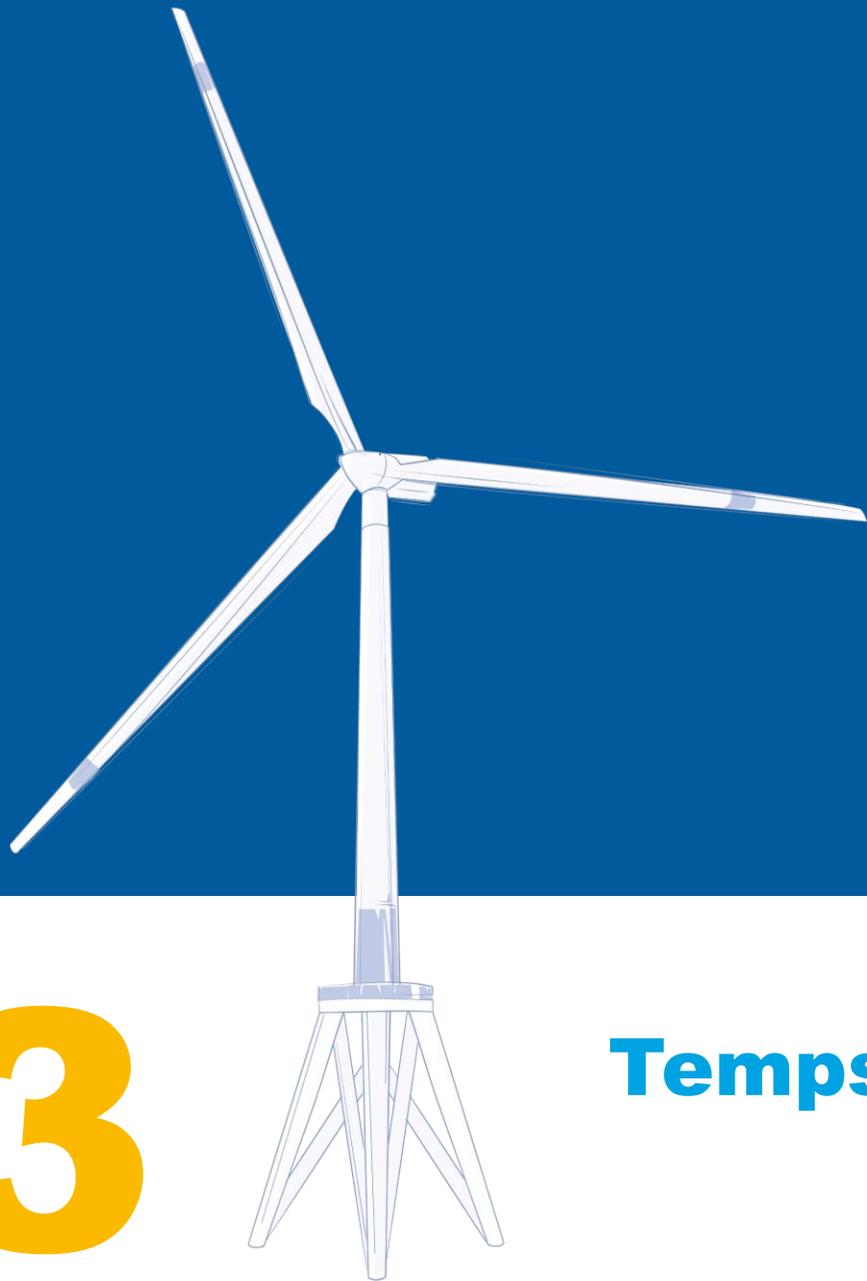
- **Evaluer les impacts du projet** sur l'environnement au regard des effets attendus et de la sensibilité de la zone d'implantation, **en considérant les effets maximisant pour les caractéristiques variables continues et les différentes options pour les caractéristiques variables discrètes**.



- **Définir des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et de suivi (ERC-S)** proportionnés aux enjeux du projet.

PARTIE

3



Temps d'échanges

PARTIE

4



Le cycle d'ateliers environnementaux

Focus : le déroulement du cycle d'ateliers

2^{ème} trimestre 2024

3^{ème} trimestre 2024

4^{ème} trimestre 2024

1^{er} trimestre 2025



24/04 : Point
info-visio
environnement



29/05 : Atelier
état initial



25/06 : Atelier
enjeux
et impacts



Atelier mesures ERC & suivis



Réunion de restitution

Experts mobilisés pour l'étude d'impact

Etude d'impact rédigée par Natural Power



Mégafaune



Hydroacoustique



Hydrosédimentaire



Ichtyofaune



Paysage & Unesco



Bilan carbone



Bruit aérien



Benthique



Activités socio-économiques



Sécurité maritime



Pêche professionnelle



Un premier atelier : présentation des états initiaux

Nous vous proposons une journée de présentation et d'échanges autour des états initiaux sur deux thématiques :

- **Le matin : enjeux paysagers et patrimoniaux**, avec nos bureaux d'études :

- Sillage (étude paysagère et UNESCO)
- Geophom (photomontages)



- **L'après-midi : enjeux environnementaux**, avec nos bureaux d'études :

- Natural Power : Cadre général de l'étude d'impact et méthodologie
- Créocéan : Benthique et qualité de l'eau
- Biotope : Mégafaune et hydroacoustique
- Sinay : Halieutique



Un buffet sera prévu pour le déjeuner

PARTIE

5



Temps d'échanges

Conclusion : à noter dans vos agendas



Journée du 29/05 : Atelier état initial



Journée du 25/06 : Atelier enjeux et impacts



Des invitations vous seront envoyées et l'inscription sera possible par retour de mail ou sur la plateforme participative

Chaque atelier fera l'objet d'un compte-rendu

Merci de votre attention

Adresse mail de contact : eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr

Site internet du projet : parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

Plateforme participative en ligne : participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

